

Commune de Cudrefin



Rapport de la commission des Finances

Référence au **préavis No 83-2024** :
**Règlements des fonds (Ajustement du bilan pour le
passage au MCH2)**

Membres de la commission :

Roland Pfister
Alexandre Grossu
Arnaud Heiniger
Didier Gattlen
Sylvain Baumann

La commission des finances, représentée par MM. Didier Gattlen, Arnaud Heiniger et Sylvain Baumann, ont pris connaissance, durant la séance du 2 septembre 2024, du préavis n° 83-2024 intitulé : **Règlements des fonds (Ajustement du bilan pour le passage au MCH2)**. Le document nous a été présenté par M. Florian Mettraux, boursier et M. Richard Emmenegger, syndic.

L'utilisation du nouveau système de comptabilité **MCH2** nous contraint à gérer nos fonds avec plus de clarté et rigidité. La commune doit ainsi rédiger et faire valider par le conseil communal, les règlements pour chaque fonds mis en place.

Le premier fond à valider est celui de la **fête du Bourg – ASLC** qui permettra de réserver **4'000 CHF par année**, afin d'éviter de sortir une somme plus conséquente lors de la manifestation. Le montant est déjà celui attribué à l'ASLC. Le changement réside uniquement dans le fait d'officialiser ce fond au travers d'un règlement.

Le deuxième fond suit également le même principe mais cette fois-ci afin de réserver un montant annuel en cas de **renovation** de certains **bâtiments communaux** et permettre ainsi de mieux lisser les dépenses. Il est prévu d'attribuer chaque année au fond, un % de la valeur du bâtiment.

Ces deux nouveaux règlements ne modifient pas les montants dépensés mais permettent de formaliser ces derniers et surtout d'anticiper des dépenses en évitant de sortir une grosse somme ponctuellement, péjorant ainsi le budget de l'année en cours.

En conclusion, et après étude du dossier, la commission des finances propose d'**accepter les nouveaux règlements des fonds pour la fête du bourg – ASCLC ainsi que pour les rénovations de bâtiments selon le préavis 83-2024.**

La commission des finances remercie Florian Mettraux et Richard Emmenegger pour les informations et explications reçues lors de la séance de commission.

Le 03.10.2024



Roland Pfister
Conseiller communal



Sylvain Baumann
Conseiller communal

Didier Gattlen
Conseiller communal



Arnaud Heiniger
Conseiller communal

